

On peut s'y tromper

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 23

PDF erstellt am: **04.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205103>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstien & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE CLOWN ET LE GENDARME

Un cirque avait dressé sa tente, voici bien longtemps de cela, dans une ville de la vallée de la Broye. Sur l'estrade extérieure, un pierrot, battant de la grosse caisse promettait un spectacle comme il n'avait été encore donné à aucune grande capitale d'en voir un pareil, et que si l'honorable public ne se déclarait pas satisfait, on lui rendrait son argent à la sortie. L'honorable public s'engouffra dans le palais volant. Il avait confiance, et puis il se sentait rassuré par la présence du chef du poste de gendarmerie, feu M. X., fonctionnaire qui ne badinait pas en matière d'ordre et de décence.

La représentation débuta par des exercices de haute école, exécutés par une écuyère anglaise montant une jument arabe; on vit apparaître ensuite un quadriga d'étalons hongrois, dressés en liberté et présentés par monsieur le directeur lui-même, en habit de soirée; à cette mirifique exhibition succédèrent des tours d'acrobatie, un cheval valseur, un cheval pianiste, des caniches savants, des hommes volants, un avaleur de sabres, un prince hindou se pavanant en palanquin et suivi de toute sa cour. Sur le passage de son altesse jaune, la valetaille du cirque formant une double haie s'inclinait avec les marques de la plus profonde humilité. Les spectateurs eux-mêmes montraient par leur attitude qu'ils n'étaient pas insensibles à la venue dans leur ville de ce noble personnage. Seul, un bonhomme juché sur une des dernières banquettes témoignait d'un absolu manque de respect. Ne se permit-il pas d'apostropher tout haut le prince, au grand scandale de ses courtisans!

— Dis donc, mon bon, lui cria-t-il, qu'est-ce que tu fiches par ici? Comment se portent mesdames tes épouses? Pourquoi ne les as-tu pas amenées?

Un peu interloqué d'abord, le public comprit bientôt et se mit à rire aux éclats, tandis que l'interrupteur continuait ses lazzis. Mais le chef de la gendarmerie fronçait les sourcils: il n'était pas dans le secret, lui.

— Vous, là-haut, fit-il d'une voix de stentor, tâchez-vous de vous tenir tranquille!

L'autre n'en faisait rien, si bien que le défenseur de la loi, arpentant les gradins à longues enjambées, mit la main au collet du railleur:

— Il y a assez longtemps que vous nous embêtez, tonnerre! Vous allez me suivre au poste!

— Mais non, mais non! monsieur le colonel des gendarmes, s'écria le directeur, c'est Auguste!

— Qui ça, Auguste? Expliquez-vous explicitement et catégoriquement, ordonna le fonctionnaire.

— Auguste, monsieur le colonel...

— Je ne suis pas colonel.

— Eh bien, monsieur le chef, Auguste est de la maison, c'est mon grand premier clown.

— Pouviez pas le dire tout de suite, tonnerre!

Mais, moi, il ne m'amuse pas, votre Auguste.

Là-dessus, le bon gendarme quitta dignement

le cirque, laissant la foule qui se tordait littéralement.

Nul ne demanda en sortant qu'on lui rendit son argent. V. F.

Il n'y a plus d'enfants. — Une fillette de 7 ans entourée de ses trois poupées; arrive un petit voisin de 6 ans:

— Henriette, je veux te marier!

Elle lui répond:

— Sauras-tu entretenir une femme avec ses trois poupées?

Le bon détenu. — Un directeur de pénitencier à un détenu récidiviste:

— Comment, vous nous revenez? Je vous croyais corrigé!

— Monsieur le directeur, je désire devenir encore meilleur.

On peut s'y tromper. — Visiteur dans un atelier de peintre:

— Pas mal. N'est-ce pas un rucher et des abeilles?

Le peintre:

— Mais non, c'est une dame avec des taches de rousseur...

La punition des parents. — *Petit Jean*:

— Sais-tu, Lolotte, quand je suis désobéissant, papa et maman se mettent en pénitence et dînent seuls ensemble.

DIABLE !!

Nous avons reçu la lettre que voici:

... 1^{er} juin 1908.

Tu n'es pas féministe, mon cher Conteur. Oh! mais pas du tout; cela se voit dans un article intitulé la « Ménagère », que tu as publié il y a une semaine ou deux. Tu n'es pas féministe: c'est ton droit.

Tu ne crois pas à la justesse des revendications féminines et moins encore aux capacités politiques des filles d'Eve. C'est une opinion. Tu penses que la victoire finale du sexe faible — car tu veux bien y croire — sera le fait de la simple galanterie des hommes. La justice et le bon droit n'y seront pour rien. Et, d'ailleurs, selon toi, cette victoire ne sera qu'éphémère.

On voit bien que tu n'as jamais assisté à une séance de l'Association pour le suffrage féminin et que tu n'as pas entendu nos orateurs en jupon exposer leur cause et la défendre avec une éloquence qui n'a d'égale que leur confiance dans le triomphe de leurs idées.

Tu es un peu comme ces gens qui ferment les yeux pour ne point voir, et les oreilles pour ne point entendre. Ne serait-ce pas, peut-être, crainte d'une conversion qui répugne à tes préjugés surannés et égoïstes? « Egoïstes! » oui, je tiens pour ce mot qui est l'expression de la vérité.

On devine en toi un profond dédain, si ce

n'est plus, à l'égard de la femme député, docteur, avocate, ingénieur, etc. Et, à l'exemple de nombreuses personnes qui croient ce qu'elles désirent, tu fondes tout ton espoir sur le bon sens de la majorité des femmes, qui réagira, penses-tu, contre ce que tu estimes être un funeste entraînement.

Tu acceptes que la femme participe aux charges publiques, à l'égal de l'homme, qu'elle doive, comme lui, obéissance aux lois; mais tu ne peux comprendre qu'elle réclame le droit correspondant à ces obligations, c'est-à-dire celui de discuter ces dépenses et ces lois, de les voter ou de les repousser.

Selon toi, la femme est la servante de l'homme; elle se doit tenir pour très honorée de ce rôle secondaire auprès du roi de la création. A elle de préparer les repas de son seigneur et maître, de lui tenir sa garde-robe et son logement en bon état, de soigner et d'élever les enfants qu'il lui plaît de créer, en des moments, pour lui tout de plaisir et exempts de douloureuses perspectives.

Il faut encore que par une douceur angélique, une constante sérénité d'esprit, une grâce infaillible, la femme soit l'ornement, la joie, la consolation d'un logis où l'homme ne vient souvent que pour épancher ses soucis et sa mauvaise humeur.

Eh bien, mon cher Conteur, ce rôle de Gendillon, pour louable qu'il soit, ne plaît ni ne suffit plus à la femme. Elle veut entrer dans la lice où s'exerce l'activité de l'homme et en partager avec lui les dangers et la gloire. Assez longtemps elle a vécu dans l'ombre du foyer domestique; elle a soif de plein air, de soleil. Elle veut s'abreuver, comme l'homme, aux sources mêmes de l'art et de la science; elle veut courir avec lui les hasards de la politique. Elle sent en elle toute une force, toute une ardeur, jusqu'ici inutilisées, comprimées par des usages et des lois que l'homme s'est injustement arrogé le privilège d'élaborer et de régler, et qu'il fit tout à son avantage.

Si la femme se trompe, si elle s'abuse sur ses facultés, si vraiment le rôle auquel elle aspire n'est pas celui que lui assigne la nature, celle-ci saura bien reprendre ses droits. Jusque-là, l'homme ne saurait faire obstacle aux revendications compréhensibles de la femme et, soit qu'il agisse au nom de la justice ou seulement à celui de la galanterie, son devoir est de céder.

Si l'on ne nous donne pas le bulletin de vote, nous ferons grève. C'est alors qu'ils seront jolis, nos tyrans.

Voilà, mon cher Conteur, ce qu'a pensé l'écrire une de tes plus anciennes lectrices, qui ne t'en veut pas de ton anti-féminisme, mais qui compte bien qu'au moment voulu tu sauras faire ton devoir et de bonne grâce accorder au sexe faible ce qu'il désire, c'est-à-dire une part de ce pouvoir que vous autres hommes détenez injustement, à votre seul profit.

M^{lle} N. T.